

Etude de faisabilité : Incinérateur en Côte d'Ivoire

Objectif du projet : depuis plusieurs années, la lutte contre la contrefaçon s'organise en Côte d'Ivoire avec la présence du CNLC (Comité National de lutte contre la contrefaçon) aux côtés des forces de police et de gendarmerie, des autorités douanières qui réalisent des saisies importantes, notamment dans le secteur des faux médicaments (200 tonnes saisies en 2023). Toutefois, le pays n'a pas les moyens de détruire l'objet de ces saisies. C'est ainsi que les faux-médicaments / alcools / autres produits contrefaits sont au choix : brûlés en plein air, enfouis dans la lagune ou stockés dans les locaux de la police (et, parfois, remis dans le circuit)... Le ministre ivoirien du Commerce, de l'Industrie et des PME, tutelle du CNLC, demande, de façon récurrente, l'aide financière et technique de la France pour la mise en place d'un incinérateur qui permettrait de détruire les produits de contrefaçon voire les produits stupéfiants, de manière adéquate et respectueuse de l'environnement. Cette demande est fortement soutenue et appuyée par les entreprises françaises (médicaments, vins et spiritueux, automobiles), par le LEEM, l'Unifab France ; en effet, selon Pernod Ricard, près de 70% du marché des vins et spiritueux serait issu du trafic illicite (contrefaçon et contrebande), selon Sanofi et Servier, 30% des médicaments en vente sur le territoire sont des faux-médicaments et selon Schneider Electric, 30% du matériel électrique serait contrefait.

Il s'agit ainsi de mettre en place un projet de partenariat public-privé, impliquant les entreprises lésées :

- Sur un site alloué par les autorités de l'état ivoirien, un vaste espace/hangar de stockage permettant d'entreposer, de dénombrer, de mener à bien les démarches administratives des saisies, sous contrôle douanier ou policier ;
- Un incinérateur à proximité directe permettant de détruire les produits contrefaits, et ceci dans un temps bref en application des accords ADPICs (Aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce - OMC) ; cet incinérateur devrait avoir une capacité de destruction la plus large possible (type cimenterie, haute température) pour détruire toutes catégories de produits (jusqu'aux produits stupéfiants) ;
- Avec une démarche RSE forte, en mettant en place un recyclage des produits détruits : construction de surfaces sportives synthétiques, fabrication de stylos, reliures, de paniers de basket, réutilisation des textiles.

Montant approximatif : 15 Millions EUR pour l'ensemble du projet comprenant l'étude, la construction d'un hangar sécurisé, l'acquisition et la mise en place de l'incinérateur, la formation et l'accompagnement dans la mise en œuvre technique, administrative du projet.

Ce projet pourrait être confié aux entreprises françaises cimentières ou sélectionnées via le lab Unifab, avec un accompagnement technique des entreprises concernées (vins et spiritueux, santé etc.)

Bénéficiaires locaux : le ministère de l'Industrie, du Commerce et des PME serait le partenaire prioritaire, car tutelle du CNLC et de l'Office ivoirien de la propriété intellectuelle. D'autres ministères seraient bien évidemment impliqués : douane et budget, santé, culture, police et gendarmerie, mais également environnement. Toutes les entreprises françaises présentes en Côte d'Ivoire et touchées par ce trafic seraient impactées positivement par la destruction des faux produits, qui nuisent à leur image et grèvent leur modèle économique.

Projets aval potentiels : la réussite d'un tel projet en Côte d'Ivoire, impliquant tant l'état que les entreprises subissant le trafic de contrefaçon, pourrait servir d'exemple aux pays de la sous-région, notamment ceux dont les ports sont une source importante d'arrivée de ces produits dangereux.

Financement : Ce projet pourrait recevoir un financement de l'Etat français sous-forme de subvention pour la réalisation des études de faisabilité ou de prêt souverain pour le projet global.

Contacts : Service économique régional en charge du sujet : ROLSHAUSEN Caroline
Caroline.ROLSHAUSEN@dgtresor.gouv.fr, financement export publics à Paris : CABANNES Théophile
theophile.cabannes@dgtresor.gouv.fr